



Structures des syntagmes nominaux de détermination en WINIÉ

Yacouba KOURAOGO
Université Joseph Ki-Zerbo
jakuraogo@yahoo.com

&

Asséta DIALLO
INSS/CNRST
assetadiallo1@hotmail.fr

Résumé : La présente étude s'intéresse aux syntagmes nominaux de détermination en winié, une langue gurunsi du Burkina Faso. Plusieurs travaux de description ont été menés sur cette langue, notamment sur la phonologie, la lexicologie, la morphologie et la syntaxe. Cependant, les études en syntaxe ont porté essentiellement sur la phrase, alors que les syntagmes se veulent des constituants immédiats de celles-ci et leur description permet de mieux appréhender les structures de prédication dans la langue. Dès lors, dans cette recherche, nous nous fixons pour objectif de décrire les syntagmes nominaux de détermination en winié afin d'en déterminer la typologie, les structures internes et les règles de formation. Pour ce faire, nous nous inscrivons dans le cadre de la linguistique structurale en nous s'inspirant des travaux de Houis (1977 ; 1981) et de Creissels (1979 ; 1991 ; 2006 a). Les analyses, fondées sur un corpus de phrases isolées et de textes transcrits, montrent qu'en winié sont attestés trois types de syntagmes nominaux de détermination, à savoir, le syntagme génitival qui est de structure déterminant-déterminé (soit D^A-D^E), le syntagme épithétique qui est de structure déterminé-déterminant (soit D^E- D^A) et les syntagmes spécificatifs qui présentent respectivement les structures spécifiant-spécifié et spécifié-spécifiant selon que le spécifiant est un quantifieur ou un non-quantifieur.

Mots-clés : winié, syntagme, détermination, déterminé, déterminant, nominal.

Structures Of Noun Phrases Of Determination In WINIÉ

Abstract : The present study focuses on the noun phrases of determination in winié, a Gurunsi language of Burkina Faso. Several descriptive studies have been carried out on this language, in particular on phonology, lexicology, morphology and syntax. However, studies of syntax have focused mainly on sentences, whereas phrases are intended to be immediate constituents of sentences and their description allows a better understanding of the structures of predication in the language. Therefore, we aim in this research to describe the noun phrases of determination in winié in order to determine their typology, internal structures and rules of formation. To do so, we fall within the framework of structural linguistics by drawing inspiration from the work of Houis (1977; 1981) and Creissels (1979; 1991; 2006a). The analyses, based on a corpus of isolated sentences and transcribed texts, show that in winié three types of noun phrases of determination are attested,

namely, the genitival syntagm which is of determinant-determinate structure (i.e. DA-DE), the epithetic phrase, which has a determinate-determining structure (i.e., DE-DA) and the specification phrases, which present the specifying-specified and specified-specifying structures, respectively, depending on whether the specifier is a quantifier or a non-quantifier.

Keywords: wɪŋɛ, phrase, détermination, déterminate, déterminant, noun.

Introduction

L'état de la recherche linguistique sur la langue wɪŋɛ montre que celle-ci a fait l'objet de plusieurs descriptions : en phonologie, nous pouvons citer Sawadogo (1994) et Zerbo (1994) ; en morphologie, nous avons Prost (1972), Sawadogo (2001), Kouraogo (2015) ; en lexicologie, nous pouvons citer Kouraogo (2018), Kouraogo et al. (2020a) ; en syntaxe, il y a Kouraogo (2019), Kouraogo (2020) et Kouraogo et al. (2020b). Les études menées en syntaxe ont porté sur la valence verbale (Kouraogo, 2019), la prédication non verbale (Kouraogo et al., 2020b), la prédication verbale simple (Kouraogo, 2020) et la prédication verbale complexe (Kouraogo, 2021).

Nous constatons, dès lors, que dans l'organisation du système du wɪŋɛ, seuls les syntagmes n'ont pas encore fait l'objet d'une description spécifique.

Les syntagmes nominaux sont des formations complexes qui, selon Wiesemann *et al.* (1993, p.47), désignent « [...] une unité de la chaîne parlée composée du nom et de tous les éléments obligatoires ou facultatifs qui s'y rattachent ». Pour Creissels (2006a, p.67) également, « Un syntagme nominal est la construction formée par un nom et un de ses dépendants ». Ces deux définitions mettent en évidence le fait que dans un syntagme nominal, le noyau est un nominal (un nom ou son substitut), les autres unités étant des expansions de celui-ci. Cependant, elles ne mettent pas en exergue les rôles syntaxiques du syntagme nominal et ne font pas apparaître la distinction entre syntagme et composé nominal. En wɪŋɛ, le syntagme nominal est une unité complexe formé d'un nominal et d'un dépendant. Il est apte à assumer les rôles syntaxiques dévolus aux nominaux que sont les rôles de sujet, d'objet et de circonstant. Les caractéristiques suivantes le distinguent du composé nominal :

- absence de compacité tonale ;
- possibilité de supprimer un composant, notamment le dépendant, sans altérer le sens ;
- possibilité d'insérer une nouvelle unité entre les composants sans altérer le sens ;
- mise en relation d'unités sémantiquement libres et autonomes ;
- possibilité pour chaque composant de porter une désinence, précisément les marques du nombre et du défini.

Dans la présente étude, nous nous intéressons aux syntagmes nominaux de détermination en *wunɛ*. Ainsi, nous nous posons la question de savoir quelles sont les structures des syntagmes nominaux de détermination dans cette langue. Plus spécifiquement, il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- quelle est la typologie des syntagmes nominaux de détermination en *wunɛ* ?
- quel est leur processus combinatoire ?
- quelles sont les opérations de leur réduction ?

Pour répondre à ces interrogations, nous formulons les hypothèses ci-après :

- les syntagmes nominaux de détermination attestés en *wunɛ* sont le syntagme génitival, le syntagme épithétique et les syntagmes spécifications ;
- l'ordre linéaire des constituants du syntagme nominal caractérise son processus combinatoire ;
- la réduction des syntagmes nominaux de détermination laisse apparaître une trace du terme omis.

L'objectif général visé dans l'étude est de décrire les structures des syntagmes nominaux de détermination en *wunɛ*. Au regard des questions et des hypothèses posées, les objectifs spécifiques poursuivis se déclinent comme suit :

- décrire la typologie des syntagmes nominaux de détermination en *wunɛ* ;
- décrire le processus combinatoire des syntagmes nominaux de détermination en *wunɛ* ;
- décrire les opérations de réduction des syntagmes nominaux de détermination en *wunɛ*.

1. Cadre méthodologique

Le matériau linguistique sur lequel se fonde l'étude est constitué de phrases isolées, de conversations ordinaires et des textes naturels notamment des contes que nous avons collectés sur le terrain auprès des locuteurs natifs de la langue. Les analyses s'inscrivent dans le cadre théorique de la linguistique structurale, précisément dans ses courants fonctionnaliste et distributionnaliste. Selon Fuchs et Goffic (1992, p.23),

Le terme de fonctionnalistes désigne un ensemble de linguistes (dont le principal Martinet) qui s'inscrivent dans la tradition saussurienne, en mettant l'accent sur la fonction de communication de la langue, en essayant de retrouver dans les énoncés les traces manifestes de différents « choix » effectués par le locuteur [...]. L'attitude fonctionnaliste prône la soumission aux faits, le refus du formalisme et de l'a priori [...]. L'insistance sur la fonction de communication du langage est à la base du point

de vue fonctionnaliste et détermine la fonction fondamentale : à quoi tel élément sert-il du point de vue de la communication ou en d'autres termes quelle est sa fonction, quels sont les éléments qui jouent un rôle du point de vue de la communication ?

Quant à l'analyse distributionnelle, elle a été définie par Dubois et al. (2001, p.456) comme suit :

L'analyse distributionnelle est la méthode d'analyse caractéristique de la linguistique structurale. Elle apparaît aux États-Unis vers 1930 (L. Bloomfield, *Language*, 1933), en réaction contre les grammaires mentalistes ; elle a été développée et formalisée, notamment par Z. S. Harris, et a atteint son degré d'achèvement dans les années 50. Elle tire son principe de la constatation empirique que les parties d'une langue ne se rencontrent pas arbitrairement les unes par rapport aux autres ; chaque élément se rencontre dans certaines positions particulières par rapport aux autres.

Ainsi, l'analyse distributionnelle met l'accent sur la notion de « distribution », l'ensemble des contextes syntaxiques dans lesquels apparaît une unité linguistique. Le principe de l'analyse distributionnelle est que la distribution d'une unité donnée détermine ses aptitudes fonctionnelles. Divers travaux se situent dans le prolongement de la linguistique structurale. Bon nombre d'entre eux sont l'œuvre des linguistes africanistes. Ces derniers ont mis à jour des notions opératoires, des méthodes de description et ont débattu sur des questions d'ordre théorique et méthodologique quant à la description des langues africaines. Parmi ces travaux, il y a ceux de Houis (1977 ; 1981) et de Creissels (1979 ; 1991 ; 2006a) dont nous nous inspirons comme modèle d'analyse.

2. Résultats de l'étude

À la suite de Houis (1981, p.6), « *un syntagme nominal de détermination est [...] un groupement tel qu'un nom ou un pronom, en tant que centre de syntagme, s'adjoit un autre nom ou pronom en tant qu'expansion* ». En winie, ce sont le syntagme génitif, le syntagme épithétique et les syntagmes spécifiques. Les termes « syntagme génitif » et « syntagme épithétique » ont été proposés par Creissels (1991) pour désigner respectivement ce que Houis appelle « syntagme completif » et « syntagme qualificatif ». Nous privilégions les termes de Creissels qui paraissent plus précis dans la mesure où tout syntagme de détermination met en relation deux termes dont l'un, le déterminant, complète l'autre, le déterminé. De même, dans le syntagme épithétique, le terme déterminant n'est pas toujours un adjectif qualificatif. Il peut être un nominal recatégorisé.

2.1. Le syntagme génitif

Le syntagme génitif est défini par Creissels (1991) comme une structure déterminative dans laquelle le terme déterminant est un constituant nominal. Ce syntagme a pour valeur première de fonder la relation déterminative sur la participation du référent du terme déterminé à la « sphère personnelle » du référent du terme déterminant. A propos de la notion de « sphère personnelle », Creissels (2006a, p.143) précise :

La sphère personnelle d'un individu est l'ensemble des entités avec lesquelles on peut considérer que cet individu entretient une relation plus ou moins privilégiée, quelle que soit la nature précise de cette relation. La sphère personnelle d'un individu humain se structure autour de trois ensembles prototypiques de relations : la relation de l'individu aux parties de son corps, la relation de l'individu aux autres individus auxquels il est apparenté et la relation de l'individu aux objets qu'il a à sa disposition de manière plus ou moins permanente [...].

Pour Houis (1981), dans les diverses langues, le terme déterminant peut être du point de vue formel directement associé au terme déterminé ou peut lui être relié par un connectif. Dans le premier cas, la structure du syntagme est dite immédiate. Dans le second cas, elle est dite médiata. Aussi, peut-il le déterminant- être antéposé ou postposé au déterminé et peut être marqué par un pronom de classe.

Dans le cas spécifique du *wɪnɛ*, le syntagme génitif est à structure immédiate. L'ordre linéaire de ses constituants est « déterminant-déterminé » (soit DA-DE). Le référent du nominal déterminé est associé à la sphère personnelle du référent du nominal déterminant qui peut être un nom, un pronom personnel ou un adverbe déictique.

Dans le syntagme génitif à structure « nom déterminant + nom déterminé », chaque constituant du syntagme conserve son suffixe du nombre. Le nom déterminé n'exerce aucune contrainte d'accord sur le nom déterminant et chacun des deux termes peut prendre le morphème du défini selon le contexte.

(1)

bìcá-ŋā nà-ø-nv̄	« la mère de l'enfant »
<i>enfant-sg.déf mère-sg-déf</i>	
bìcá-ŋā nà-nv̄-mā	« les mères de l'enfant »
<i>enfant-sg.déf mère-sg-pl</i>	
bìcá-rí nāé-ø	« une mère des enfants »
<i>enfant-pl.déf. mère-sg</i>	

Quant au syntagme génitival à structure « pronom personnel déterminant + nom déterminé », le nom déterminé est toujours employé au défini. Le pronom personnel déterminant varie uniquement en fonction du nombre de possesseurs. Le référent du nom déterminé est intégré dans la sphère personnelle de celui du pronom personnel.

(2)

m̀ n̄:-ø-ǹ	« mon grand-père »
<i>1pers.sg grand-père-sg-déf</i>	
ẽ b̀cá-r̄	« tes enfants »
<i>2pers.sg enfant-pl.déf</i>	
n̄ síbé-r̄	« vos pois de terre »
<i>2pers.pl pois de terre-pl.déf</i>	

En ce qui concerne le syntagme génitival à structure « adverbe déictique déterminant + nom déterminé », le référent du nominal déterminé est localisé dans un temps ou dans un espace désigné par l’adverbe déictique. Les adverbes déictiques sont, selon Creissels (2013), des unités qui cumulent en un même signifiant la désignation d’une notion et l’opération de spécification sur cette notion. Ils ont pour particularité de fonctionner comme des constituants nominaux et leur référent est identifié par rapport au contexte situationnel. Dans la littérature disponible, ils sont dénommés de diverses manières, notamment substituts spécificatifs nominaux (Houis, 1977 et Creissels, 1979 et 1983), nominaux auto-spécifiés (Creissels, 1991), noms auto-déterminés (Creissels, 1995) et dicto-nominaux (Delplanque, 1986).

Ces différentes dénominations témoignent de la complexité de cette catégorie d’unités qui mérite une étude spécifique. Toutefois, nous optons le terme adverbe déictique qui nous semble plus explicite. En winie, les adverbes déictiques désignent le lieu, le temps et la manière, mais ceux employés comme déterminant du syntagme génitival sont ceux à valeur locative et ceux à valeur temporelle. La localisation spatiale consiste à situer le référent du nominal déterminé dans un espace précis ou imprécis par l’usage d’un adverbe déictique à valeur locative. L’espace peut être le lieu où se trouve le locuteur ou l’auditeur. Il peut aussi être un endroit indéterminé.

(3)

tènĕ jàbā <i>ici marché.sg.déf.</i>	« le marché d'ici »
hĭnĕ kĕnĭ <i>là-bas amitié.sig.déf</i>	« l'amitié de là-bas »
táai:hă hă-ă-mă <i>ailleurs femme-pl-déf</i>	« les femmes d'ailleurs »

Pour ce qui est de la localisation temporelle, elle consiste à situer le référent du nominal déterminé dans le temps passé, le temps présent ou le temps futur par l'usage d'un adverbe déictique à valeur temporelle.

(4)

dĭĕ jàbā <i>hier marché.sg.déf</i>	« le marché d'hier »
jĭ jàbā <i>aujourd'hui marché.sg.déf</i>	« le marché d'aujourd'hui »
ʔimŭ jàbā <i>demain marché.sg.déf</i>	« le marché de demain »

2.2. Le syntagme épithétique

D'après Creissels (1991, p.139), « [...] il peut arriver que la caractérisation s'exprime à travers une construction différente du syntagme génitival. On pourra désigner une telle construction comme « syntagme épithétique » ». Ainsi, un syntagme épithétique est toute construction formellement distincte du syntagme génitival et en concurrence avec celui-ci pour l'expression de la caractérisation. Le terme de « caractérisation » désigne « [...] l'opération consistant à passer d'un signifié virtuel à un autre qui, par rapport au premier, présente une compréhension plus grande (adjonction de sèmes supplémentaires) et une extension plus restreinte (restriction de l'ensemble des référents potentiels) » (Idem, p.137). Le syntagme épithétique du *wɔnɛ* est formé d'un nom déterminé et d'adjectif déterminant. Il atteste la structure « déterminé – déterminant » (soit D^E-D^A). Il se distingue ainsi du syntagme génitival par le fait que cet ordre contraste avec l'ordre « déterminant – déterminé » du syntagme génitival. Le morphème du défini est porté uniquement par le déterminant.

(5)

há-ù àwìò	« une femme bonne »
<i>femme-sg-indéf bonne.sg.indéf</i>	
bíŋ-ì átá-ù	« la porte large »
<i>porte-sg-indéf large.sg.déf</i>	
bá-á àgògói-nī	« les hommes grands de taille »
<i>homme-pl-indéf grand-pl.déf</i>	

Notons que le syntagme épithétique se différencie de la phrase adjectivale par l'absence du prédicatif non verbal *mā* en son sein, d'une part. D'autre part, dans le syntagme épithétique, c'est le déterminant qui est marqué par le morphème du défini alors que dans la phrase adjectivale, le morphème du défini est porté par le nominal sujet.

(6)

Syntagme épithétiquePhrase adjectivale

bá-ù **àhìě**
homme-sg-indéf vieux-déf
 « l'homme vieux »

bá-ù-nù **mā àhìě**
homme-sg-déf vieux-indéf
 « l'homme est vieux »

Par ailleurs, le syntagme épithétique se différencie du composé nominal comportant un adjectif par deux caractéristiques morphosyntaxiques :

- son déterminant est toujours marquée par le préfixe *à-* ;
- son nominal déterminé conserve son nominant.

(7)

Syntagme épithétiqueComposé nominal

bá-ù **àhìě**
homme-sg pfx-vieux.sg.déf
 « l'homme vieux »

bá-**àhìě**
homme vieux.sg.déf
 « le vieil homme »

2.3. Les syntagmes spécifiques

Il s'agit des syntagmes nominaux de détermination formés d'un nom et d'un spécificateur. Selon Creissels (1979, p.156) « [...] à côté de l'aptitude générale des pronoms à constituer l'équivalent syntaxique d'un nom, il est fréquent et peut-être même universel que les pronoms spécifiques puissent assumer la fonction de déterminant d'un nom dans un syntagme, qui sera appelé [...] syntagme spécifique [...] ». Le syntagme spécifique présente deux types de structures en winie selon que le

spécifiant est un quantifieur ou pas. Lorsque le spécifiant est un démonstratif ou un interrogatif, le syntagme présente la structure « déterminant-déterminé » (soit D^A-D^E du syntagme génital). Cependant, si le spécifiant est un quantifieur, la structure du syntagme est « déterminé-déterminant » (soit D^E-D^A du syntagme épithétique).

- La spécification non quantificative

Il s'agit de la spécification démonstrative et de la spécification interrogative. La spécification interrogative permet d'identifier le référent d'un nom nécessairement présent dans le contexte situationnel. Selon Creissels (1991, p. 162-163), « *Le mode de spécification le plus évident, substitut linguistique du geste qui désigne une personne ou un objet que l'on a sous les yeux, est véhiculé par les déterminants démonstratifs* ». Pour l'expression de la spécification démonstrative, le *wunɛ* antépose le spécificatif à valeur démonstrative *te* à un nom. Lorsque le référent du nom déterminé est proche du locuteur, ce spécificatif prend le ton moyen qui est un morphème du défini. Dans le cas contraire, il prend le ton haut. L'usage du démonstratif impose l'incidence du morphème du défini au nom déterminé dans les deux cas.

(8)

Proximité

té ñã-ŋã « ce champ-ci »
démonst champ-sg.déf.

té ñè-nù-mã « ces pères-ci »
démonst père-déf-pl

Éloignement

té ñã-ŋã « ce champ-là »
démonst champ-sg.déf.

té ñè-nù-mã « ces pères-là »
démonst père-déf-pl

Quant à la spécification interrogative, elle permet de questionner sur l'identité du référent d'un nom par l'ajout d'un spécificateur à valeur interrogative. Creissels (1991, p.71) affirme ainsi qu'« *Il est très général que les langues aient un interrogatif qui, en se combinant à un substantif, signifie le questionnement sur la spécification de ce substantif [...]. Dans les langues à classification nominale, il est usuel d'avoir pour « lequel ? » un interrogatif comportant une marque d'accord avec le substantif auquel il s'associe* ». Elle s'effectue en *wunɛ* par l'antéposition de l'interrogatif *hɔ́* « quel (s) / quelle (s) » à un nom déterminé. Seul le nom déterminé varie en nombre et en définitude.

(9)

h[́] bá-ù ?	« quel homme ? »
<i>quel homme-sg.indéf</i>	
h[́] bá-ù-n [̀] ?	« lequel des hommes ? »
<i>quel homme-sg.déf</i>	
h[́] bá-á ?	« quels hommes ? »
<i>quels homme-pl.indéf</i>	
h[́] bá-á-m [̀] ?	« lesquels des hommes ? »
<i>quels homme-pl.déf</i>	

- La spécification quantificative

A la suite de Creissels (1991, p.143), « *Par quantification, il faut entendre l'indication du fait que l'énonciateur envisage le référent visé comme sous-ensemble d'un ensemble ou comme fragment d'une masse* ». La quantification s'exprime en winie par l'adjonction d'un totalisateur, d'un pluralisateur indéterminé, d'un spécificatif à valeur d'altérité ou d'un numéral à un nom déterminé. Le quantificateur se postpose au quantifié pour fournir un syntagme spécificatif de structure « déterminé-déterminant ».

○ La spécification totalisante

Elle consiste à faire référence à la totalité d'un référent ou d'un ensemble de référents désignés par le nom déterminé. Le spécificatif à valeur totalisante est *ví* « tout/tous/toute (s) ». Il se postpose au nom spécifié qui est toujours employé au défini. Postposé à un nom singulier, le spécifiant fait référence à la totalité de son référent.

(10)

d[̀]m-[̀]ví	« tout le serpent »
<i>serpent-sg.déf tout</i>	
bá-ù-n[̀] ví	« tout l'homme »
<i>homme-sg-déf tout</i>	
b[̀]n-n[̀] ví	« toute la chèvre »
<i>chèvre-sg.déf toute</i>	

Par contre, postposé à un nom pluriel, le spécifiant réfère à l'ensemble de ses référents.

(11)

bá-á-mã ví	« tous les hommes »
<i>homme-pl-déf tous</i>	
běěñ-ě vřì	« toutes les chèvres »
<i>chèvre-pl.déf toutes</i>	
gù-ō ví	« tous les bâtons »
<i>bâton-pl.déf tous</i>	

- La spécification indéterminée

Il s'agit de la formation des syntagmes spécificatifs par l'emploi des spécificatifs à valeur indéterminée comme spécifiant. Dans le syntagme, ils ont la valeur de pluralisateurs ou de partitifs indéfinis et indiquent de manière vague et imprécise le nombre ou la quantité relative à laquelle il est fait référence. En wunɛ, la spécification indéterminée s'effectue par l'emploi de trois spécificatifs que sont : *dá*: « certain (es) », *àgũĩĩń* « plusieurs/beaucoup » et *sĩsě* « quelques-uns/peu ». Le spécificatif *dá*: permet d'indiquer de manière imprécise une partie de l'ensemble des référents désignés par le nom spécifié. Il n'est incident qu'à un nom continu pluriel.

(12)

vá-rì dá:	« certains chiens »
<i>chien-pl certains</i>	
bicà-rí dá:	« certains enfants »
<i>enfant-pl certains</i>	

Le spécificatif *àgũĩĩń* « plusieurs/beaucoup » se postpose à un nom pour former un syntagme spécificatif dont il assume la fonction de spécifiant. Il permet de quantifier le référent du nom qu'il détermine. Le nom spécifié peut être continu ou discontinu.

(13)

vá-rì àgũĩĩń	« plusieurs chiens »
<i>chien-pl</i>	
<i>plusieurs</i>	
túí-rì àgũĩĩń	« beaucoup de miel »
<i>miel-pl beaucoup</i>	

Quant au spécificatif *sĩsě* « quelques-uns/peu », il se postpose à un nom qui est toujours employé au pluriel dont le référent peut être dénombrable ou une masse.

(14)

vá-rì **sìsĕ́** « quelques chiens »
chien-pl
quelques
 túí-rì **sìsĕ́** « peu de miel »
miel-pl peu

- La spécification d'altérité

Elle consiste à associer un spécificateur à valeur d'altérité à un nom pour indiquer que son référent est dans une relation d'alternance avec un autre. Le *wunɛ* emploie les spécificatifs à valeur d'altérité *àdó* « un autre » et *àdómã* « d'autres » pour la spécification d'altérité. Le spécificatif *àdó* se postpose à un nom singulier dont le référent est dans une relation d'alternance avec un autre référent. Il peut prendre le ton moyen sur la dernière syllabe pour exprimer le défini.

(15)

dəm-ǔ **àdó** « un autre serpent »
serpent-sg.indéf un autre
 gù-ē **àdó** « l'autre bâton »
bâton-sg.déf l'autre

Le spécificatif *àdómã* se postpose à un nom pluriel dont les référents sont dans une relation d'alternance avec d'autres référents. Il peut également prendre le ton moyen sur la dernière syllabe pour exprimer le défini.

(16)

dəm-á **àdómã** « d'autres serpents »
serpent-pl/indéf d'autres
 gù-ō **àdómã** « « les autres bâtons » »
bâton-pl.déf les autres

- La spécification numérale

Les numéraux peuvent être associés à un nom pour fournir un syntagme spécificatif dans lequel ils assument la fonction de spécifiant. Selon Creissels (1991, p.153), « [...] dans leur association avec un substantif, les numéraux ont un comportement qui les apparente, tantôt au terme déterminé d'un syntagme génitif, tantôt au terme déterminant d'un syntagme épithétique ». En *wunɛ*, le syntagme spécificatif à détermination numérale présente l'ordre séquentiel « déterminé-déterminant » (soit D^E - D^A du syntagme épithétique). Il convient, toutefois, de

distinguer l'emploi du numéral *ndònú* « un » de celui des quantifieurs numéraux.

En effet, en tant que spécifiant postposé au spécifié, le numéral *ndònú* véhicule trois valeurs sémantiques : la valeur cardinale, la valeur d'indéfini et la valeur emphatique. Il véhicule une valeur cardinale lorsqu'il intègre le référent du nom spécifié dans un système de numération (un, deux, trois, etc.). Le nom spécifié apparaît toujours au singulier sous sa forme indéfinie.

(17)

bìcǎ-ŋǎ ndònú « un (1) enfant »

enfant-sg.indéf un

há-ǔ ndònú « une (1) femme »

femme-sg.indéf un

Il exprime une valeur d'indéfinie lorsqu'il intègre le référent du nom déterminé dans une catégorie d'espèces, mais sans une précision sur son identité. Si nous posons « X » comme le référent du nom spécifié, cela donnerait le sens littéraire de « n'importe quel(le) X ». Le nom spécifié apparaît toujours au singulier sous sa forme indéfinie.

(18)

bìcǎ-ŋǎ ndònú kò jǎ ò « un (n'importe quel) enfant est venu à la maison »

enfant-sg.indéf un venir-pf maison-sg.déf post

há-ǔ ndònú kò jǎ ò « une (n'importe quelle) femme est venue à la maison »

femme-sg.indéf un venir-pf maison-sg.déf post

Ce numéral exprime une valeur emphatique lorsqu'il sert à insister sur le référent du nom spécifié. Dans ce cas, le nom spécifié et le numéral sont toujours employés au singulier sous leur forme définie.

(19)

bìcǎ-ŋǎ ndònú kò jǎ ò « c'est le même enfant qui est venu à la maison »

enfant-sg.déf un.dé venir-pf maison-sg.déf

há-ǔ-ńú ndònú kò jǎ ò « c'est la même femme qui est venue à la maison »

femme-sg.déf un.déf venir-pf maison-sg.déf

Quant aux quantifieurs numéraux (deux, trois etc.), ils indiquent le nombre exact d'entités auquel se réfère le nom déterminé. Ils se postposent au nom quantifié en *wɪnɛ* pour fournir un syntagme spécificatif où ils indiquent le nombre exact de référents qu'il désigne. Le nom spécifié et le numéral prennent nécessairement le morphème du défini au défini.

(20)

<u>indéfini</u>		<u>défini</u>	
bú-ó māwó	« cinq cailloux »	bú-ō māwō	« les cinq cailloux »
<i>caillou-pl.indéf cinq.indéf</i>		<i>caillou-pl.déf cinq-déf</i>	
bú-ó fū	« dix cailloux »	bú-ō fū	« les dix cailloux »
<i>caillou-pl.indéf dix.indéf</i>		<i>caillou-pl.déf dix-déf</i>	
bú-ó dèjérikémè	« cent cailloux »	bú-ō dèjérikémè	« les cents cailloux »
<i>caillou-pl.indéf cent.indéf</i>		<i>caillou-pl.déf cent-déf</i>	

En dehors des numéraux cardinaux, les numéraux ordinaux peuvent aussi servir de spécifiant dans le syntagme noniale en *wunɛ* en se postposant à un nom. Ils servent à indiquer le rang ou l'ordre d'apparition des référents que désigne le nom spécifié.

(21)

bú-é māwóḍḍ	« cinquième caillou »
<i>caillou-sg cinquième</i>	
bú-é mḡḡḍḍ	« vingtième caillou »
<i>caillou-sg vingtième</i>	
bú-é dèbèḍḍ	« quarantième caillou »
<i>caillou-sg quarantième</i>	

2.4. Opérations de réduction des syntagmes de détermination

Selon Creissels (1991 : 57) l'opération de réduction désigne « [...] la possibilité de pouvoir réduire une combinaison XY à l'un de ses constituants (X ou Y) qui lui serait distributionnellement équivalent [...] ». Il indique également qu'une typologie de réduction des constructions déterminatives peut prendre en considération deux mécanismes, à savoir :

- « - [...] le mécanisme de réduction consiste-t-il en l'omission pure et simple du terme déterminé ?
- [...] le mécanisme de réduction laisse-t-il subsister une trace du terme déterminé qu'il permet de sous-entendre ? » (Creissels, 1991, p.61).

En *wunɛ*, l'omission du terme déterminé du syntagme génitif nécessite que sa trace soit saturée par un pronom déterminatif. Les pronoms déterminatifs employés sont *hó* « celui/celle de... », *hómā* « ceux/celles de... », *ʔéní* « celui/celle de... » et *ʔénímā* « ceux/celles de... ». Les deux premiers substituent un nom dont le/les référent (s) est/sont inanimé(s), tandis que les deux derniers substituent un nom dont le/les référent (s) est/sont animé(s). Cela aboutit à la

formation d'un syntagme spécifique à valeur déterminative dans lequel le pronom spécifique assume la fonction de déterminé.

(22)

Syntagme génitivalhǎ̀nǎ̀ **bā** « le ventre de la femme »*femme ventre*báv **vǎ̀ŋā** « le chien d'un homme »*homme chien*mè **jāra** « mes maisons »*mes maisons*hǎ̀ **bicārī** « les enfants d'une femme »*femme enfants*Forme réduitehǎ̀nǎ̀ **hō** « le ventre de la femme »*femme celui de*báv **ʔéní** « le chien d'un homme »*homme celui de*mè **hómā** « mes maisons »*mes ceux de*hǎ̀ **ʔénímā** « les enfants d'une femme »*Femme ceux de*

Le mécanisme de réduction du syntagme épithétique consiste en l'omission pure et simple du terme déterminé. Ainsi la trace du terme omis, notamment le nom déterminé reste vide. L'adjectif déterminant est alors recatégorisé et il fonctionne seul comme un nom.

(23)

Syntagme épithétiquejǎ **ābā:** « la grande maison »*maison grande.sg.déf*báv **āwì** « un homme bon »*homme bon.sg.indéf*gàná **ādu:** « le pagne neuf »*pagne neuf.sg.déf*Forme réduite**ābā:** « la grande »*grande.sg.déf***āwì** « un bon »*bon-sg.indéf***ādu:** « le neuf »*neuf.sg.déf*

La réduction du syntagme spécifique se fait également par une omission pure et simple du terme déterminé. Ainsi, sous la forme réduite du syntagme, le spécifique fonctionne seul comme pronom spécifique.

(24)

<u>Syntagme spécifique</u>	<u>Forme réduite</u>
tē nã-ŋā « ce champ-ci » <i>démonst champ-sg.déf.</i>	tē « celui-ci » <i>Celui-ci</i>
hǎ bá-ù ? « quel homme ? » <i>quel homme-sg.indéf</i>	hǎ « lequel ? » <i>quel</i>
dòm-ǎ àdó « un autre serpent » <i>serpent-sg.indéf un autre</i>	àdó « un autre » <i>un autre</i>

Conclusion

Il ressort de nos analyses que les syntagmes nominaux de détermination sont hétérofonctionnels car ils se constituent d'unités de fonction différentes, un déterminant et un déterminé. En winie, ce sont le syntagme génitif, le syntagme épithétique et le syntagme spécifique. Le syntagme génitif est à structure immédiate. Son ordre linéaire est « déterminant-déterminé » (soit D^A-D^E). Le syntagme épithétique présente la structure « déterminé – déterminant » (soit D^E-D^A). Le terme déterminé apparaît toujours sous sa forme lexématique, le marqueur nominal ainsi que le morphème du défini étant portés par le terme déterminant. Le syntagme spécifique présente deux schèmes selon que le spécifiant est un quantifieur ou pas. Lorsque le spécifiant est un démonstratif ou un interrogatif, le syntagme présente l'ordre « déterminant-déterminé » (soit D^A-D^E du syntagme génitif). Cependant, si le spécifiant est un quantifieur, l'ordre du syntagme est « déterminé-déterminant » (soit D^E-D^A du syntagme épithétique). La réduction du syntagme génitif et du syntagme épithétique laisse apparaître une trace du terme déterminé. Par contre, la réduction des syntagmes spécifiques se fait par une simple omission du terme déterminé.

Références bibliographiques

- CREISSELS (Denis), 1979, *Unités et Catégories grammaticales. Réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble, ELLUG, 209p.
- CREISSELS (Denis), 1983a, *Éléments de grammaire de la langue mandinka*, Grenoble, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble, 223 p.
- CREISSELS (Denis), 1991, *Description des Langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, ELLUG, 467 p.

- CREISSELS (Denis), 1995, *Éléments de syntaxe générale*, [2 e éd. rev. et augm., 1re éd. 1989], Paris, Presses Universitaires de France, 332 p.
- CREISSELS (Denis), 2006a, *Syntaxe générale, une introduction typologique, volume 1, catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 412 p.
- DELPLANQUE (Alain), 1986, *La langue dagara. Essai de sémiologie linguistique*, 2 tomes, Thèse pour le Doctorat d'État ès lettres (linguistique), Département de Recherches Linguistiques, Université Paris VII, 764 p.
- DUBOIS (Jean) et al., 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514 p.
- FUCHS (Catherine) et GOFFIC (Pierre), 1992, *Les linguistiques contemporaines : Repères théoriques*, dans *Langue, Linguistique, Communication*, Collection dirigée par QUEMADA (Bernard) et RASTIER (François), Paris, Hachette, 360 p.
- HOUIS (Maurice), 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines », dans *Afrique et Langage*, no7, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, pp. 5-65.
- HOUIS (Maurice), 1981, « La relation de détermination entre syntagmes et composés nominaux », dans *Afrique et Langage*, no16, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, pp. 5-47.
- KOURAOGO (Yacouba) et al., 2020, « Prédication non verbale en wunɛ », dans *COLLECTION FLE/FLA (Français Langue étrangère/le Français et les Langues en Afrique)*, Volume 1, no 1, Kenyatta University, Department of literature, linguistics & foreign languages, Nairobi, pp. 250-262 ;
- KOURAOGO (Yacouba), « Prédication verbale complexe en wunĩɛ », dans *LANGUES & USAGES*, Revue en ligne, n o 5, Université de Béjaia, Alger, pp. 47-60 ;
- KOURAOGO (Yacouba), 2015, *Système nominal du wunɛ (parler de Oury)*, mémoire de Master, Département de linguistique, UFR/LAC, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, 214p.
- KOURAOGO (Yacouba), 2018, *Analyse lexicologique de la langue wunɛ*, Thèse de Doctorat unique en sciences du langage, Ecole doctorale Lettes, sciences humaines et Communication (LESHCO), Université Ouaga 1 pr Joseph Ki-Zerbo, 574 p.
- KOURAOGO (Yacouba), 2019, « La valence verbale en wunĩɛ », dans *Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (CERLESHS)*, Tome XXXI, n° 60, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Presses Universitaires de Ouagadougou (PUO), pp. 153-175 ;
- KOURAOGO (Yacouba), 2020, « Structure canonique de la phrase verbale simple en wunɛ », dans *AKOFENA, Revue Scientifique des Sciences du Langage*,

- Lettres, Langues et Communication*, n o 002, volume 2, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, pp. 523-536 ;
- KOURAOGO (Yacouba), 2021, « Phénomènes morphophonologiques en winië », dans *Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (CERLESHS)*, Numéro spécial, Mélanges en l'honneur de Professeur Norbert NIKIEMA et de Docteur Dafrassi Jean-François SANOU, Coordonné par Alou KEÏTA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Presses Universitaires (PU), pp. 151-175
- PROST (André), 1972, *Enquête sommaire sur le ko: langue gurunsi de Haute-Volta*, Dakar, Publication du département de linguistique général et de langue négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Dakar, no 18, 33 p.
- SAWADOGO (Tasséré), 1994, *Esquisse phonologique du winië (parler de Oulo)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Linguistique, FLASHS, Université de Ouagadougou, 115 p.
- SAWADOGO (Tasséré), 2001, *Aspects de la morphologie et de la phonologie du verbal en winië*, rapport de DEA, Département de Linguistique, UFR/LAC, Université de Ouagadougou, 96 p.
- WIESEMANN (Ursula) et al., 1993, *Manuel d'analyse du discours*, Ministère de la Recherche Scientifique et Technique, Université de Yaoundé - FLSH RDLAL, Société Internationale de Linguistique, Collection PROPELCA, 258 p.
- ZERBO (Mamina Marie-Thérèse), 1994, *Esquisse phonologique du winië (langue gurunsi du Burkina Faso)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Linguistique, FLASHS, Université de Ouagadougou, 72 p.